Banque commune d'épreuves des écoles de management (BCE), France

Session 2024, filière ECT

Économie-droit ESSEC

Durée : 4 heures

Ce que traite le sujet

- Économie, note de synthèse
- Économie, réflexion argumentée
- Droit, mise en situation juridique
- Droit, veille juridique

Sujet reproduit sans retouche à partir de la page suivante.

Résumé des parties, chapitres de cours liés et autres années :
prepahelp.com/annales/bce/ect/2024/eco-droit-essec

Prepa Help ne revendique aucun droit sur le sujet, propriété de l'organisateur du concours.

BCE
BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

Code sujet : 273

Conception : ESSEC

FILIÈRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

VOIE TECHNOLOGIQUE

ÉCONOMIE et DROIT

Mardi 23 avril 2024, de 8 h à 12 h.

Les deux sujets de l'épreuve « Droit » et Économie » seront traités sur la même copie.

N.B. :
Aucun document n'est autorisé.
L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.
Si au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Tournez la page S.V.P.

Epreuve d'économie-droit

L'épreuve d'économie-droit est structurée en une partie « Economie », composée de deux parties : la note de synthèse et la réflexion argumentée et d'une partie « Droit », elle aussi composée de deux parties : la mise en situation juridique et la veille juridique. Les candidats doivent traiter l'ensemble.

ECONOMIE (50% de la note globale)

PREMIERE PARTIE : NOTE DE SYNTHESE

A partir du dossier documentaire suivant, vous ferez une note de synthèse de 500 mots environ (à plus ou moins 10%) sur **l'évolution de la productivité en France et ses conséquences.**

Composition du dossier documentaire :

- **Document 1** : La chute de la productivité en France, un mystère et des conséquences, Béatrice Madeline, Le Monde, 14 avril 2023
- **Document 2** : « La poursuite du recul en matière de productivité du travail aurait des conséquences catastrophiques », Patrick Artus, Le Monde, 25 mars 2023
- **Document 3** : La contribution de la productivité et de l'emploi à la croissance du PIB français depuis 2018, Flash Economie, Natixis, 25 octobre 2023
- **Document 4** : Pourquoi s'attaquer aux racines profondes du déclin de la productivité française devient urgent, François Perret, Vice-président du Think tank Etienne Marcel, Revue politique et parlementaire, 22 mai 2023
- **Document 5** : Evolution de la productivité en France, en Allemagne et en Italie, Fibee, 7 avril 2023
- **Document 6** : Evolution annuelle moyenne de la productivité individuelle entre 2012 et 2022, Données Eurostat, Avril 2023
- **Document 7** : Vieillissement et productivité par tête dans l'OCDE, Flash Economie, Natixis, 31 octobre 2023
- **Document 8** : Pause transitoire ou rupture de tendance ? L'inquiétante chute de la productivité française, Solène Davesne, L'Usine nouvelle, 2 mai 2023

Dossier documentaire :

Document 1 : La chute de la productivité en France, un mystère et des conséquences

Parmi les séquelles qu'aura laissées la crise du Covid-19 sur l'économie française, la chute de la productivité est sans doute l'une des moins débattues, mais l'une des plus lourdes de conséquences. En trois ans, entre fin 2019 et fin 2022, la productivité horaire – autrement

dit, la richesse produite en l'espace d'une heure de travail – a chuté de 3,6 %. La productivité par tête, c'est-à-dire la richesse produite par l'économie ramenée au nombre de personnes en emploi, a baissé dans les mêmes proportions, de 3,4 %.

« Ce mystère des pertes de productivité », pour reprendre les mots d'Eric Heyer, directeur du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), constitue une véritable rupture : sur la décennie 2000-2010, la productivité augmentait en France de 0,85 % par an en moyenne, avec une parenthèse lors de la crise de 2008-2009. Si cette tendance s'était poursuivie jusqu'en 2022, la productivité aurait donc progressé de 2,5 % environ depuis 2019. *« L'économie a donc quasiment perdu 6 points de productivité en trois ans »,* résume Mathieu Plane.

C'est un mauvais signal pour l'avenir, car, rappelle l'économiste, *« ce sont les gains de productivité qui permettent d'avoir de la croissance et d'améliorer le niveau de vie ». « Si la baisse de la productivité est durable, cela induit moins de croissance, moins de revenus notamment au sein de l'entreprise, et donc moins de salaires à redistribuer »,* ajoute Vladimir Passeron, responsable du département de l'emploi et des revenus d'activité à l'Insee. Difficile en effet pour une entreprise d'augmenter les rémunérations réelles – à partage de la valeur inchangé entre salariés et actionnaires –, si elle ne produit pas davantage. La chute de la productivité dans l'Hexagone est d'ailleurs l'un des éléments qui expliquent pourquoi les salaires y évoluent moins vite, en termes réels, qu'aux Etats-Unis, par exemple.

Mais les conséquences sont bien plus larges encore : la productivité est *« une donnée déterminante pour l'équilibre financier du régime des retraites »,* puisque le financement des pensions est assuré par des cotisations assises sur les salaires, rappelle Mathieu Plane. Or, aujourd'hui, les scénarios du COR (Conseil d'orientation des retraites) sont fondés sur l'hypothèse d'une hausse de la productivité de 1 % par an. On en est loin.

Mais comment redresser la barre ? La question est d'autant plus complexe que les causes du phénomène sont mal identifiées. *« On arrive à expliquer 70 % du mystère »,* indique Eric Heyer. La principale raison invoquée est que l'économie française a créé, depuis la crise due au Covid-19, des emplois à un rythme supérieur à la production : l'emploi salarié marchand a augmenté de 4,6 % entre fin 2019 et fin 2022, alors que la valeur ajoutée n'augmentait que de 1,2 %. *« Les réponses budgétaires à la crise ont permis aux entreprises d'embaucher massivement »,* note M. Plane. Certains secteurs sont particulièrement concernés : la restauration, le commerce, le BTP, les services aux ménages ou les activités récréatives.

L'essor important de l'apprentissage a contribué fortement à ce mouvement, puisque, par nature, les apprentis sont moins productifs que des salariés expérimentés. Selon les calculs de l'INSEE, l'apprentissage explique à peu près la moitié de la perte de productivité sur la période étudiée. Mais il faut aussi citer le chômage partiel, qui concerne encore environ 100 000 salariés en France, selon l'OFCE. (…)

Tout cela ne donne pas toutes les clés du « mystère », ces causes encore mal identifiées du recul de la productivité en France. Elles peuvent être liées au télétravail, au délai de transmission des innovations dans les entreprises, au niveau d'éducation et de qualification de la population, au développement des emplois de service peu qualifiés dans l'économie…

Source : Béatrice Madeline, Le Monde, 14 avril 2023

Tournez la page S.V.P.

Document 2 : P. Artus : « La poursuite du recul en matière de productivité du travail aurait des conséquences catastrophiques »

La productivité du travail, c'est-à-dire le rapport entre la quantité produite et la quantité de travail utilisée, a nettement reculé en France depuis le premier semestre 2019 : la baisse de la productivité atteint presque 3 %, dont un tiers est dû à la diminution de la durée du travail par salarié (productivité « par tête »), et deux tiers à celle de la productivité par heure travaillée (productivité horaire).

Ce recul a, en France, à la fois des causes permanentes et des causes transitoires. Une de ces dernières est que les entreprises affrontent des difficultés d'embauche très élevées depuis 2021. Même lorsque la croissance a ralenti à partir du troisième trimestre 2022, elles ont continué à créer des emplois pour rattraper le retard de leur programme d'embauche antérieur. Une deuxième de ces causes transitoires est que l'industrie, et particulièrement l'automobile, a connu un important recul de la production ; mais les entreprises de ces secteurs ayant anticipé une reprise rapide de leur activité, elles n'ont pas ajusté en conséquence leur niveau d'emploi. L'inadéquation entre activité et effectifs réduit les gains de productivité.

A ces causes transitoires s'ajoutent cependant des causes permanentes du recul de la productivité : les entreprises françaises ont, depuis dix ans, un taux d'investissement net de presque 40 % plus bas que les entreprises américaines. On peut aussi incriminer la part croissante du secteur des services dans l'économie au détriment de l'industrie.

Soutenabilité de la dette

Un premier scénario, qui verrait la poursuite de la tendance actuelle, aurait des conséquences catastrophiques. La productivité serait en 2030 de plus de 10 % inférieure à ce qu'elle serait si elle était restée à son niveau d'avant 2019 ; avec pour effets un PIB inférieur de 10 points et des recettes fiscales inférieures de 5 points de PIB.

Dans ce scénario, la croissance potentielle reste très faible, puisque les gains de productivité à partir de 2023 sont supposés nuls et que la population active est stable : la croissance ne pourrait donc venir que de la hausse du taux d'emploi. (…)

Si la croissance potentielle est plus faible que les taux d'intérêt réels à long terme, à l'inverse de la situation observée depuis le début des années 2010, les déficits publics devront être sévèrement réduits pour que la contrainte de soutenabilité de la dette publique soit satisfaite – sous peine de voir l'attractivité de la France sévèrement entamée. Les entreprises et les ménages freineront leurs investissements, et les prix des actifs (actions, immobilier) reculeront. C'est malheureusement, en l'état actuel de l'économie française, le scénario le plus probable.

Supplément de croissance

Un deuxième scénario verrait la dissipation des difficultés transitoires de l'économie évoquées plus haut, avec un redémarrage de l'activité et un ajustement des effectifs à ce redémarrage. On aurait alors un retour aux gains de productivité des années 2010-2019, c'est-à-dire + 0,6 % par an. La croissance potentielle serait voisine des taux d'intérêt réels à long terme, laissant une certaine liberté au financement des déficits publics, des investissements d'entreprise ou des logements. La croissance cumulée entre 2023 et 2030 atteindrait 4,2 %

contre 0 % dans le premier scénario et générerait un peu plus de 2 points de PIB de marge de manœuvre budgétaire supplémentaire, permettant de maintenir le niveau de dépenses publiques actuel.

Il faut espérer que ce soit le troisième scénario qui se réalise. Dans celui-ci, l'effort de recherche-développement dans les industries innovantes (avec en particulier les investissements publics de France 2030 dans les secteurs d'avenir, intelligence artificielle, hydrogène, ordinateurs quantiques, mobilités propres, santé) relance l'investissement des entreprises dans l'innovation, comble le retard de la France en matière de robotisation, ce qui permettrait de faire remonter les gains de productivité du travail à + 1,5 % par an.

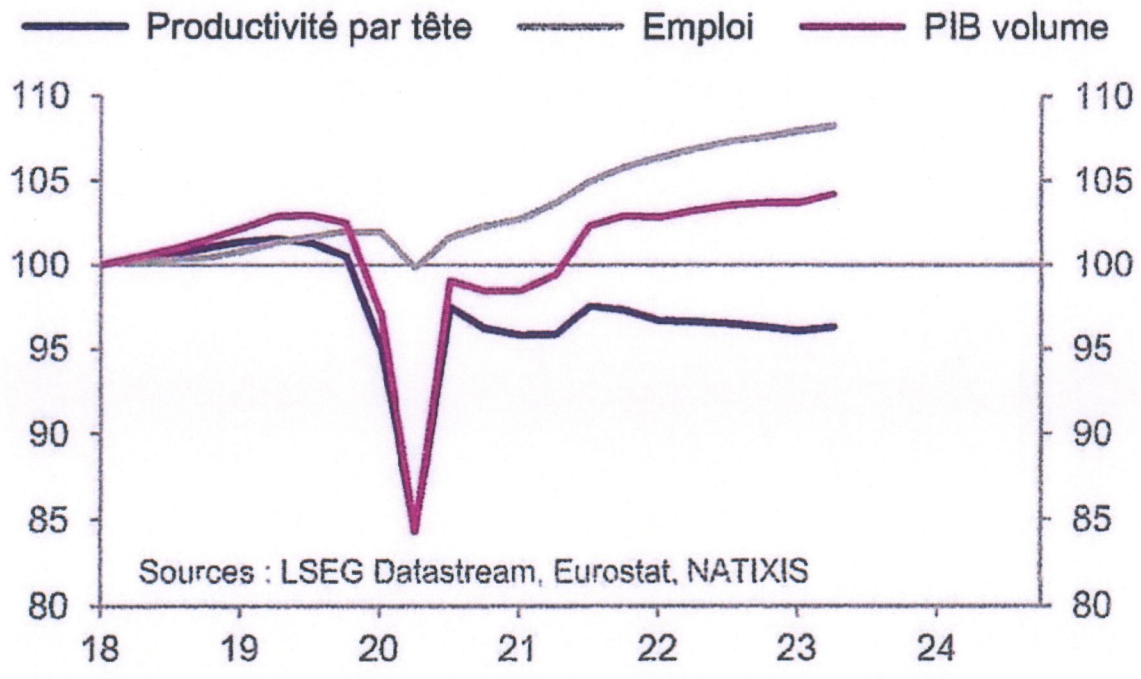
La croissance potentielle, également de + 1,5 % par an, devient supérieure au taux d'intérêt réel à long terme. Les contraintes de soutenabilité de la dette publique, mais aussi des entreprises et des ménages, seraient satisfaites par ce supplément de croissance, qui permettrait de financer une politique de déficits publics soutenant le redressement des investissements des entreprises, les dépenses publiques et privées imposées par la transition énergétique, et les effets négatifs du vieillissement démographique sur la croissance.

Source : Patrick Artus, Le Monde, 25 mars 2023

Document 3 : La contribution de la productivité et de l'emploi à la croissance du PIB français depuis 2018

La croissance du PIB en volume est égale à la somme de la croissance de la productivité par tête et de la croissance de l'emploi. Nous utiliserons cette décomposition de la croissance du PIB en volume sur la période allant du 1er trimestre 2018 au deuxième trimestre 2023.

Productivité, emploi et PIB en volume en France (100 en 2018 T1)



Source : Flash Economie, Natixis, 25 octobre 2023

Tournez la page S.V.P.

Document 4 : Pourquoi s'attaquer aux racines profondes du déclin de la productivité française devient urgent

L'actuel président de la République peut faire valoir que, sous son règne, le taux de chômage a fondu comme neige au soleil, pour redescendre aujourd'hui en dessous de la barre des 7 %. Ni la crise sanitaire, ni la guerre en Ukraine et ses terribles conséquences inflationnistes n'auront interrompu cette longue marche vers le plein-emploi qui prend désormais des allures de succès économique avec au compteur seulement 6,5 % de la population active privée d'emploi au sens du Bureau international du travail (B.I.T.) en mars 2023.

Il y a pourtant un sérieux revers à cette médaille hexagonale en matière d'emploi. Une face sombre de l'économie française qu'on préfère souvent ignorer, sans doute par crainte de ne savoir y répondre : notre pays est de moins en moins productif !

Dans la période récente, la France a fait beaucoup plus que suivre le ralentissement de la productivité observé dans la zone euro. En trois ans, de fin 2019 à fin 2022, la productivité horaire de l'économie française a reculé de -3,6 %. C'est presque autant que la productivité par tête (richesse produite par l'économie française rapportée au nombre de personnes en emploi), en repli pour sa part de -3,4%. Des tendances d'autant plus préoccupantes qu'elles semblent bien pouvoir expliquer partiellement au moins la baisse de notre PIB par habitant. Le Conseil d'analyse économique estime ainsi que la perte de richesse produite par habitant entre 2006 et 2019 (environ 7 points par rapport à notre voisin allemand) proviendrait pour plus de deux tiers (5 points) de notre fléchissement productif national.

Quand la productivité se porte mal, c'est toute l'économie du pays qui patine.

Car son repli détériore notre croissance et affaiblit le revenu des entreprises. Et quand la santé financière de celles-ci devient moins bonne, à partage de la valeur inchangé, c'est aussi la capacité à augmenter les salaires qui s'en ressent. On voit d'ailleurs que ceux-ci peinent toujours à suivre l'augmentation des prix, qui se situe toujours sur un plateau élevé d'environ +6 % sur un an, avec d'importantes pertes de pouvoir d'achat depuis plusieurs mois.

Si l'on ne devait retenir qu'un élément, mais un déterminant absolument majeur de notre descente aux enfers productive, c'est le décrochage éducatif.

Dans une note de septembre 2022, le CAE le soulignait sans ambages : le niveau des jeunes Français en mathématiques et même en compétences dites socio-comportementales – qu'on approche souvent par l'anglicisme « *soft skills* » – n'en finit pas de décliner. Même chez les meilleurs, où la France dégringole à 29e place (sur 38 pays) pour le seul classement des élèves de 4e en mathématiques dans le dernier classement TIMSS (Tendances en mathématiques et apprentissage scientifique) de 2019. De quoi expliquer, comme le suggère l'organisme rattaché à Matignon, beaucoup de choses. A commencer par le creusement de l'écart tendanciel de productivité avec l'Allemagne (5 %) et les Etats-Unis (7 %) sur les vingt dernières années. Un fossé et un sérieux handicap pour notre avenir.

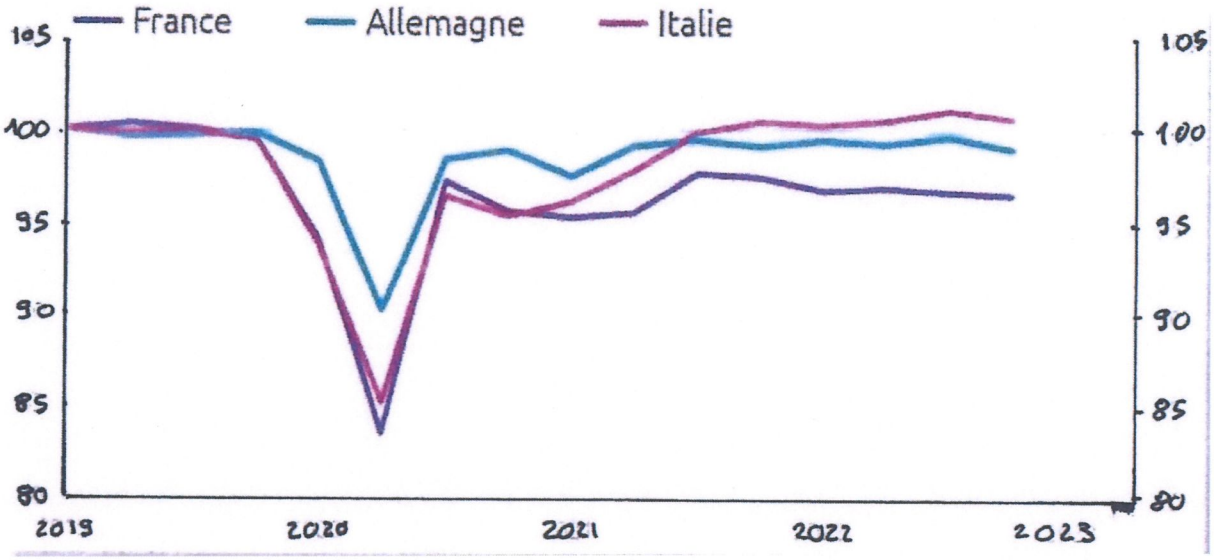
L'un des grands défis du second quinquennat d'Emmanuel Macron, c'est donc d'enrayer cette dégradation du « capital humain », qui tire vers le bas notre productivité, notre croissance et finalement notre rang dans l'économie mondiale.

Pour y parvenir, la voie la plus prometteuse est à la fois d'agir pour restaurer la performance (et la connaissance) scientifique et socio-comportementale des jeunes à tous les

niveaux scolaires et d'accélérer notre réindustrialisation. Car dans la chute de la productivité de l'économie française, il y a aussi un effet de composition sectorielle. Avec un poids divisé par deux depuis 1970, l'industrie ne pèse plus que pour 17 % de notre PIB en 2021. Un phénomène aggravant pour notre productivité, qu'il sera long et fastidieux d'enrayer mais face auquel les dispositions prévues dans le cadre de « France 2030 » ainsi que les quinze mesures annoncées dans le projet de loi Industrie verte sont susceptibles d'apporter des premières réponses.

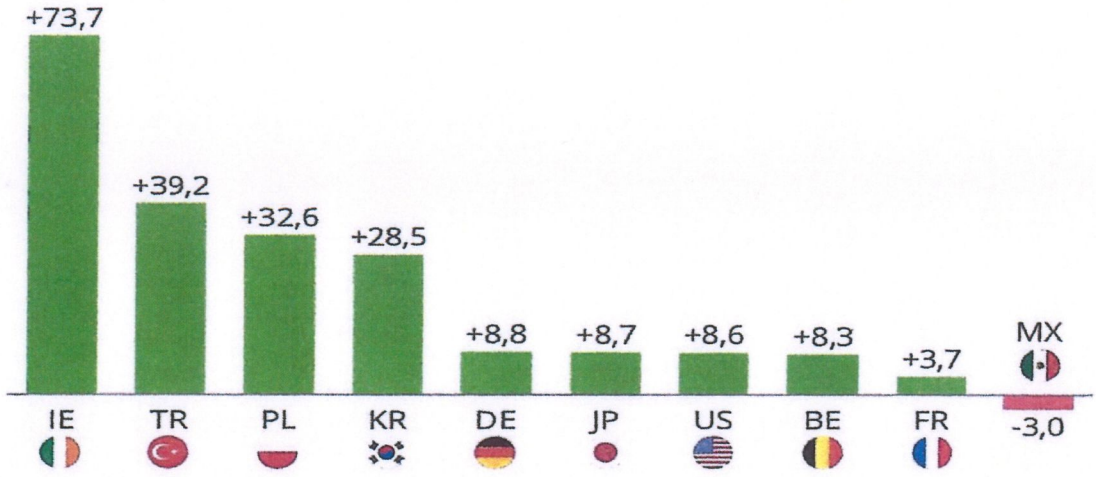
Source : François Perret, Vice-président du Think tank Etienne Marcel, Revue politique et parlementaire, 22 mai 2023

Document 5 : Evolution de la productivité en France, en Allemagne et en Italie



Source : Fibee, 7 avril 2023

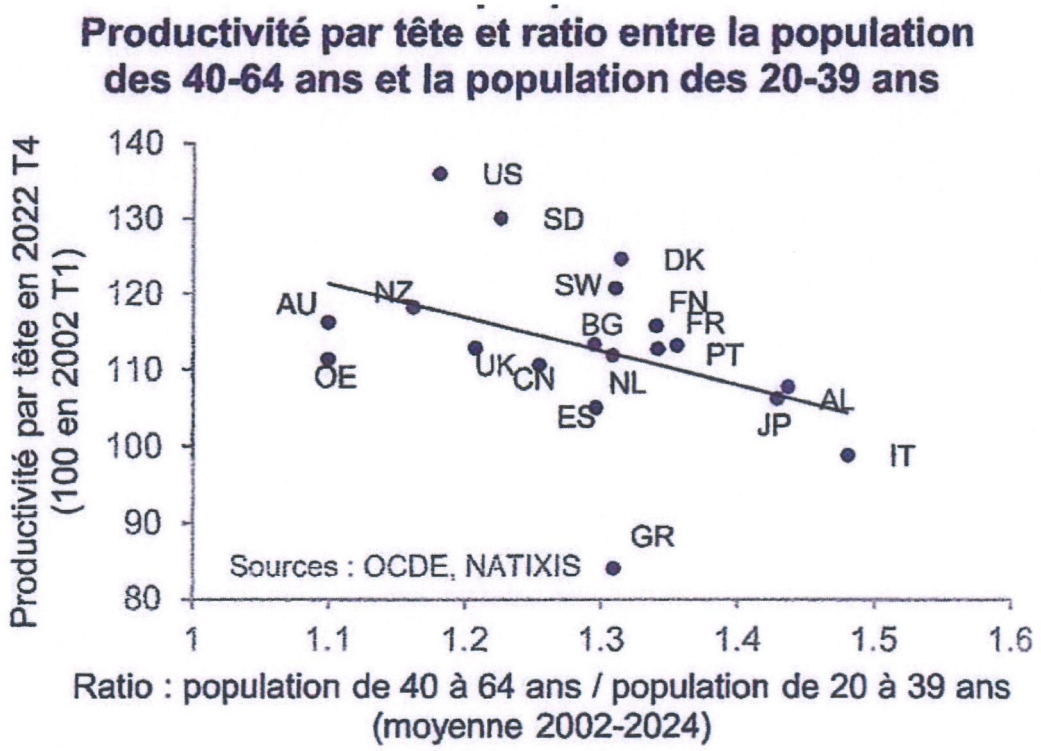
Document 6 : Evolution annuelle moyenne de la productivité individuelle entre 2012 et 2022



Source : Données Eurostat, Avril 2023

Tournez la page S.V.P.

Document 7 : Vieillissement et productivité par tête dans l'OCDE



Source : Flash Economie, Natixis, 31 octobre 2023

Document 8 : Pause transitoire ou rupture de tendance ? L'inquiétante chute de la productivité française

70% de la baisse de la productivité expliquée

Mis à part l'Espagne, aucun autre grand pays européen n'a enregistré une chute aussi brutale de sa productivité depuis le Covid. *« Bien malin celui qui arrivera à démêler exactement ce qui relève du conjoncturel d'évolutions plus structurelles »*, grince Denis Ferrand. L'OFCE estime avoir levé un coin du mystère sur 70 % de la baisse de la productivité. Les causes ? L'une des principales explications se retrouve dans l'essor de l'apprentissage, dopé par les primes mises en place depuis 2020 et spécifique à la France. Les jeunes en formation sont moins productifs et sollicitent aussi des temps d'encadrement de salariés plus chevronnés. Selon la DARES, le développement de l'alternance expliquerait environ un cinquième des pertes de productivité par rapport à la tendance de long terme d'avant-Covid. Et justifierait 240 000 emplois créés depuis 2019.

Le « quoi qu'il en coûte » et les mesures de soutien massif aux entreprises pendant la crise ont par ailleurs fait chuter les défaillances et permis à certains groupes de se refaire une santé sans avoir à licencier ou à déployer des plans de sauvegarde de l'emploi. De quoi expliquer là encore environ 280 000 emplois nets depuis trois ans, selon le décompte de l'OFCE. Autre effet non négligeable : la durée du travail des salariés n'est pas encore complètement revenue à la normale, alors que près de 98 000 salariés bénéficient encore de chômage partiel

fin 2022. Mis bout à bout, « ces *trois facteurs expliquent la totalité de la perte de productivité des services* », résume Eric Heyer.

Rétention de main d'œuvre dans l'industrie

L'histoire est en partie sectorielle. *« Deux secteurs contribuent à la grande majorité des pertes de productivité de l'industrie : la fabrication de matériels de transport et l'énergie »*, rappelle Denis Ferrand. (…) Dans le secteur automobile, les constructeurs et sous-traitants ont fait de la rétention de main d'œuvre pour pouvoir redémarrer dès les difficultés d'approvisionnement surmontées. (…)

Le sujet n'est pas encore épuisé. D'autres facteurs plus structurels ne sont pas à écarter. Les conséquences du télétravail ? Aux Etats-Unis, certains économistes assurent au contraire que le développement des nouvelles formes de travail hybride participerait d'une hausse de la productivité « Mais *on ne voit pas vraiment d'effet, ni dans un sens ni dans l'autre* », pointe Denis Ferrand, dont l'institut a essayé de démêler la question.

Des freins plus structurels pas exclus

« Il y a aussi des pistes plus structurelles comme la baisse du poids de l'industrie par rapport aux services. Or l'industrie a un niveau de productivité supérieur de 30 % à celle des services », rajoute Patrick Artus. Sans parler de l'efficacité de moins en moins évidente des dépenses de recherche et développement, observée partout dans le monde, et du faible impact apparent du numérique sur les gains de productivité, *« peut-être parce qu'il nécessite de nouveaux emplois sur la cybersécurité ou la maintenance informatique »*, avance Patrick Artus.

Les économistes peinent à cerner les conséquences que pourra avoir la transition écologique sur les gains de productivité. Mandaté par le gouvernement pour réfléchir aux conséquences macroéconomiques de la transition en cours, l'économiste Jean Pisani Ferry pointe que « *parce que les efforts de recherche et développement seront principalement orientés vers l'économie de combustibles fossiles, les gains de productivité du travail et donc la croissance risquent d'être temporairement réduits* ». Les économistes n'ont pas fini de fouiller les mystères de la productivité disparue.

Source : Solène Davesne, 2 mai 2023, L'Usine nouvelle

SECONDE PARTIE : REFLEXION ARGUMENTEE

Sujet : Productivité et chômage

Tournez la page S.V.P.

DROIT (50% de la note globale)

PREMIERE PARTIE : MISE EN SITUATION JURIDIQUE

Cas « INTRAN TECH »

INTRAN TECH est une entreprise de fourniture d'engrais de haute qualité pour l'agriculture industrielle. Elle occupe une position majeure sur le marché des engrais azotés en France, notamment avec son produit phare : la solution « Azote 3000 », à base de nitrate d'ammonium.

En février 2024, alors que Raymond SALEILLES, dirigeant de l'entreprise agricole « 1, 2, 3, Saleilles », attend sa livraison annuelle d'« Azote 3000 » par camion-citerne, celle-ci n'arrive pas… C'est bien la première fois en dix ans, mais il n'en reste pas moins que M. SALEILLES est très ennuyé pour lancer ses semis de betteraves.

Il contacte donc INTRAN TECH, qui ne comprend pas ce qui a pu se passer. Après une rapide enquête interne, il s'avère qu'un de ses conducteurs, qui avait accumulé du retard dans ses livraisons, a décidé d'abandonner sa cargaison en pleine nature pour gagner du temps.

L'entreprise INTRAN TECH est furieuse, mais surtout très inquiète, car les émanations de nitrate d'ammonium sont susceptibles d'avoir de graves conséquences sur la santé humaine. De plus, la pollution de l'eau au nitrate d'ammonium est particulièrement toxique pour la faune et la flore. INTRAN TECH dépêche donc aussitôt sur place un ingénieur pour prendre la mesure du désastre.

Heureusement, il n'y a pas d'habitations à proximité immédiate du lieu de la pollution… En revanche, un petit cours d'eau a été touché, en aval duquel se situent les terres de Louis JOSSERAND. Ce dernier ayant dit avoir l'habitude de capter de l'eau au ruisseau pour son âne et son potager, l'ingénieur d'INTRAN TECH le met en garde, et le prie d'arrêter sur-le-champ ses prélèvements d'eau.

Questions :

1. INTRAN TECH envisage de se séparer du conducteur du camion-citerne, embauché en contrat à durée indéterminée il y a trois ans en considération notamment de sa certification en transport de marchandises dangereuses. La révélation de son non-respect du protocole dans ce domaine rend en effet aujourd'hui impensable son maintien dans l'entreprise.

Déterminez le mode de rupture du contrat de travail adapté dans cette situation et le régime juridique applicable.

2. INTRAN TECH est par ailleurs soucieuse des conséquences des agissements de son conducteur, quant au dommage causé à M. JOSSERAND et à la pollution occasionnée.

Déterminez dans quelle mesure la responsabilité d'INTRAN TECH est susceptible d'être mise en œuvre en la matière.

3. De son côté, Raymond SALEILLES entend prendre des mesures contre INTRAN TECH, qui ne lui a pas livré l'« Azote 3000 » commandé. Dans l'urgence, et pour être à même de tenir son calendrier de semis, il serait prêt à acheter l'engrais auprès d'un autre fournisseur. Toutefois, il est prêt à envisager toutes les solutions juridiques.

Présentez les mécanismes mobilisables par M. SALEILLES quant à son contrat avec INTRAN TECH et conseillez-le.

SECONDE PARTIE : VEILLE JURIDIQUE

« Comment le droit encadre-t-il la collecte et l'exploitation de données personnelles par une entreprise ? »

Vous répondrez à cette question dans un bref développement en illustrant vos propos par plusieurs exemples issus notamment de votre activité de veille juridique.

IMPRIMERIE NATIONALE – 24 1173 – D'après documents fournis

Travailler les chapitres de ce sujet

Prepa Help suit le programme d'ECT chapitre par chapitre : cours détaillé, méthodes, pièges, exercices et problèmes corrigés pas à pas, tirés des concours. L'essai gratuit donne accès aux chapitres offerts de ta filière, sans carte bancaire.

Ouvrir l'essai gratuit

Scanne le code ou clique sur le bouton.

prepahelp.com/#essai

Une question sur le concours ou sur ta filière : **écrire sur WhatsApp**

Les autres années et épreuves : prepahelp.com/annales/bce/ect